



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DSDEN DE MEURTHE ET MOSELLE

Nancy 3 – Pôle École Inclusive

9 rue des Brice - Rond point Marguerite - CS30 013

54035 - NANCY CEDEX

FORMULAIRE DE SAISINE

de la Commission Départementale d'Appui et de Suivi à la Scolarisation (CDA2S)

Document à transmettre par mail : ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr

Protocole d'introduction

Commission Départementale d'Appui et de Suivi à la Scolarisation (CDA2S)

La CDA2S est constituée d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des professionnels de l'Éducation nationale (1er et 2nd degré) et des représentants d'établissements médico-sociaux. Elle a pour mission de renforcer la communauté éducative en apportant un soutien préventif ou ponctuel aux équipes pédagogiques.

La commission accompagne, conseille, informe et suit les parcours des élèves. Elle intervient lorsque les dispositifs et aides déjà mobilisés par le terrain (projets d'aide individualisée, adaptations pédagogiques, accompagnement par le Pôle Ressources ou par des personnes ressources identifiées) ne suffisent pas à répondre pleinement aux besoins de l'élève.

La CDA2S s'appuie sur le Livret Personnel de l'Inclusion (LPI) comme outil de référence pour suivre les interventions, formaliser les aides déjà mises en place et garantir la continuité et la cohérence des accompagnements.

L'étude des demandes d'intervention ne peut avoir lieu que si les dossiers sont complets (PPRE, PPS, PAP, etc.). À l'issue de l'analyse, la CDA2S désignera les acteurs chargés d'intervenir sur la situation, en veillant à ce que chaque action soit coordonnée et adaptée aux besoins spécifiques de l'élève

L'EMASco :

L'EMASCO est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du médico-social (éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés, psychologues...). Elle intervient après sollicitation de l'équipe enseignante ou de la communauté éducative pour renforcer la scolarisation des élèves en difficulté en apportant conseils, proposant certaines ressources (aménagements, outils, supports...) et expertise aux professionnels. Cette intervention est limitée dans le temps et ne consiste pas en un accompagnement individuel et direct auprès d'un enfant mais à un soutien d'une équipe.

Pôle École pour Tous:

L'équipe du Pôle École pour Tous (ET) intervient pour soutenir l'accompagnement pédagogique des équipes et des enseignants dans la gestion de situations d'élèves présentant des besoins spécifiques. Les conseillers pédagogiques ET apportent leur expertise aux équipes éducatives, et ou collaborent avec les équipes de circonscription dans le 1er degré pour offrir un accompagnement adapté.

Les professeurs ressource TND:

Les professeurs ressource pour les troubles neuro-développementaux (PRTND) accompagnent et conseillent l'équipe éducative en leur fournissant des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques précieuses. Ils participent à l'évaluation des besoins, élaborent et mettent à disposition des ressources pour les adaptations scolaires.

Ils sensibilisent les équipes à l'accompagnement des élèves avec TND dans leur parcours de scolarisation.

Demande:

Commune : Circonscription ou BEF :
Secteur PIAL ou PAS : Établissement :
Secteur Enseignant Référent :

Précisions sur l'élève sujet de la demande : Date de naissance :

NOM : Prénom :

Nom de l'enseignant : Classe :

Nature de la demande :

Formation / sensibilisation ☐

Observation et soutien ☐

Description synthétique de la situation :**Quels besoins ou attentes avez-vous vis à vis de la commission?**

Pièces à joindre **impérativement** (seuls les dossiers complets seront étudiés):

☐Extraction du LPI

☐1^{er} degré : Compte rendu d'accompagnement avec préconisations par les CPC et/ou préconisations du pôle ressource. 2D degré : Préconisations du GPDS pour le second degré.

☐Dernier compte rendu d'équipe éducative ou d'équipe de suivi de scolarisation (ESS)

Suivis par les partenaires extérieurs :

☐ Suivi par des services sociaux.Préciser (ASE, AEMO, Assistante Sociale, etc) :

☐ Suivis extérieurs : CMP, CMPP, Sessad, CAMSP, professionnels libéraux, autre :

Cadre réservé à l'autorité fonctionnelle du demandeur :

Nom de l'IEN CCPD ou du Chef d'établissement :

Avis motivé de l'IEN (1er degré) ou du chef d'établissement (2d degré et établissements privés):

L'IEN CCPD / Le chef d'établissement :

Signature :

Cadre réservé à la circonscription École pour Tous de NANCY 3

Date de réception du formulaire par la DSDEN :

 / /

Chrono°

Décision de la CDA2S :

L'IEN École pour Tous :

Signature :